

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Défense Nationale

Commandement de la Gendarmerie Nationale

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément aux clauses contractuelles citées dans le contrat N° 0086/3665 du 17/07/2025, portant sur LOT N°01 TRAVAUX DE REFECTION EN TCE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR AU NIVEAU DU SIEGE CGN A CHERAGA,LOT N°03 TRAVAUX DE REFECTION EN TCE DES BLOCS ADM AU NIVEAU DE L' E,S,G,N A ZERALDA,LOT N°05 TRAVAUX DE REFECTION DE MENUISERIE METALIQUE AU NIVEAU DE L'E,C,T/GN A REGHAIA ,LOT N°06 TRAVAUX DE REFECTION DE MENUISERIE METALIQUE AU NIVEAU DU C,I,E,D/GN A REGHAIA.

Compte tenu du non- respecter ses engagements contractuels ET A LA LIVRAISON DU PROGET DANS LES DELAIS CONTRACTUELS, La société ETB TCE BAKIR SADDEK sise à DEUXIEME ATELIER DE JARDINAGE D/150AL-TUFFAH 01 SITE S N°501 MUNICIPALITE DE TIARET, est mise en demeure pour la première fois, afin de respecter ses engagements contractuels cités dans le contrat, dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, des mesures coercitives ils lui seront appliqués, conformément à la réglementation en vigueur